

N°44 L'Horme mag

Octobre 2014

www.ville-horme.fr



p. 3 -- **Enfance**

Effectifs et nouveaux enseignants

p. 4 -- **6^{ème} saison culturelle**

Des spectacles pour tous

p. 6 -- **Travaux - Cadre de vie**

Respect et citoyenneté

p. 8 -- **L'Horm'actions 2014**

Associations, inscrivez-vous !

Ville de l'Horme

Edito

Déjà quelques semaines que la rentrée a sonné : j'espère que cette période estivale a été mise à profit par petits et grands pour se ressourcer et oublier un peu les soucis et l'ambiance de morosité actuelle.

Début septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école avec des changements importants : changement de rythme avec l'école le mercredi matin et changement de contenu avec un jeudi après midi consacré à de Nouvelles Activités Périscolaires (NAP). Espérons que ces nouveaux rythmes soient profitables à nos enfants à qui, ne l'oublions pas, cette réforme est destinée.

Les activités (NAP) ont débuté dès la première semaine et ces temps périscolaires, que nous avons voulu gratuits, doivent permettre à nos enfants d'aborder des activités qu'ils n'auraient peut-être pas eu l'occasion de pratiquer. Des points réguliers avec les parties prenantes seront faits pour améliorer le programme de ces activités pour la prochaine session.

Nous avons mis à profit cette période estivale pour entreprendre la réalisation de la voie verte qui va rejoindre le site Pasteur et par la même occasion nous avons réaménagé l'espace Pian di Sco et le parking attenant.

Pour les mois qui viennent, nos actions et réflexions vont se consacrer principalement au site Pasteur en cours de dépollution ; nous avons également délégué à Cap Métropole, société publique locale dont nous sommes devenus actionnaires, la mise en œuvre de la réalisation du programme.

Enfin, une nouvelle saison culturelle a été lancée avec un programme aussi varié qu'éclectique qui s'adresse à des publics très divers. Le programme complet est à retrouver dans la plaquette distribuée précédemment et dans ce bulletin.

Bonne rentrée à tous !

Enzo VIVIANI,
Maire



Un été actif pour les jeunes de L'Homme

L'Espace Animation Jeunesse organise depuis maintenant 13 ans, un accueil de jeunes ainsi que différents séjours, déclarés auprès de la Direction départementale de la Cohésion sociale.

Avec une politique Enfance Jeunesse volontariste et la mise en place de commissions de préparation, de suivi et d'évaluation, L'EAJ dispose d'une garantie de qualité d'accueil au sein des différentes actions proposées par le service. Il s'agit de mettre en œuvre une réflexion sur les valeurs éducatives tout en gardant à l'esprit le côté ludique des activités organisées.

En constante évolution, le service s'efforce d'élargir les publics accueillis en répondant au mieux aux besoins de chacun.

L'équipe, qualifiée et expérimentée, composée de Lakhdar GHODBANE, Brice MATHEVET, Pascal GUGIELMI et Rabah MEFTHA, a été garante d'un programme d'acti-



tivités riche et varié pour cet été, malgré une météo capricieuse.

Entre un séjour à proximité de Gap, un autre à Bourg-en-Bresse, la semaine du sport avec Leo Lagrange, une multitude d'activités et de sorties à la journée ou demi-journée, les jeunes ont pu jongler entre détente, activités physiques et sportives, expression et découverte de l'environnement.

L'été maintenant passé, c'est un projet innovant qui s'annonce pour l'année 2014/2015 avec, entre autres, des actions d'accompagnement à la fonction parentale, un nouvel accueil spécifique aux enfants âgés de 10 à 14 ans et la préparation d'un échange européen.

Enfance

Les nouveaux enseignants

FRANCIS NICOLAS



Amandine BECKER
CM1/CM2



Céline TARDY
CE1/CE2



Lucie SACCA
TPS - PS et Moyenne
Section

LE GRAND PRÉ



Stéphanie PETIOT
Grande section maternelle



Anaïs FAURE
CE1

ANDRÉ LANGARD



Aurélie CHALENCON
CM1

525 élèves
fréquentent les établissements de la commune

École	Direction	Nbre de classes	Effectif total
École primaire André Langard	Mme Chanteloube	6 classes	138 enfants
École maternelle Charles Perrault	M. Boisset	3 classes	99 enfants
Groupe scolaire Francis Nicolas	Mme Damizet	4 classes	90 enfants
École privée Le Grand Pré de Saint-Nicolas	Mme Picard	8 classes	198 enfants
Effectif total des écoles de la commune		21 classes	525 enfants

Retrouvez toutes
les informations locales sur
www.ville-horme.fr

Mairie de L'Homme

Cours Marin - 42152 L'Homme

Ouverture du lundi au vendredi : 9 h-12 h et 13 h 30-17 h 30

Tél : 04 77 22 12 09 / Fax : 04 77 31 67 49

Courriel : mairie@ville-horme.fr

Bulletin municipal d'information de L'Homme

Directeur de publication : Enzo Viviani

Création : EDITIONS FAUCOUP 04 77 22 41 07

Conception graphique : Katia Chételat

Tirage 2 350 exemplaires - Octobre 2014

Culture

Notre sixième saison culturelle a démarré : en voici quelques extraits !

Tous les L'Hormois ont reçu, dans leur boîte aux lettres, la plaquette de la saison 2014/2015. Des exemplaires sont également disponibles à l'accueil de la mairie.

Il est encore temps de s'abonner : 4 spectacles à 40 € et 9 € pour tout spectacle supplémentaire.

→ Pour cela, il suffit d'envoyer le bulletin de réservation qui se trouve à la page 44 de la plaquette, accompagné de votre chèque établi à l'ordre du Trésor public à : *Ville de L'Horme – Service culturel – Cours Marin – BP 10 – 42152 L'Horme*. Vos billets vous seront remis lors de votre premier spectacle. Vous pourrez, bien entendu, également prendre des places lors de chaque spectacle.

Deux spectacles pour nous associer aux commémorations du centenaire de la Grande Guerre

- Le **dimanche 22 mars à 17 h, TRANCHEES**. Ce spectacle nous aide à nous approprier notre histoire de façon poétique.
- Le **jeudi 30 avril à 20 h 30, QUATORZE**. Ce spectacle remplace un vrai cours d'histoire relatant les origines de cette guerre de façon sérieuse, mais combien drôle !

Week-end sérigraphie - graffiti

- **Samedi 29 novembre**
 - Atelier sérigraphie de 15 h à 17 h
 - Café-rencontre à 18 h 30 autour d'une exposition sur le graffiti (cette exposition aura lieu à la salle d'exposition du 29 novembre au 20 décembre – aux horaires d'ouverture de la médiathèque).
- **Dimanche 30 novembre**,
 - Atelier sérigraphie de 13 h à 15 h
 - Spectacle LE VERNISSAGE – autour du graff - à 17 h.

6^{ème} saison
culturelle



Quatorze



Tranchées



Le vernissage

Culture

Un spectacle pour les tout-petits

➔ **Samedi 15 novembre**, après la sieste, à partir de 15 h, le spectacle NOURS explique aux tout-petits (à partir de 3 ans) que l'on peut consoler, rendre heureux avec quelques mots et quelques gestes et ... de la musique.

Un grand spectacle de cirque

L'Homme s'est regroupé avec 11 lieux de spectacles ligériens afin de vous offrir un grand spectacle de cirque équestre sous chapiteau à Andrézieux-Bouthéon, sur les bords de Loire - **KLAXON le samedi 30 mai à 20 h 30 ou le dimanche 31 mai à 17 h.**



Klaxon

La saison culturelle fait boule de neige dans les écoles, à l'école de musique, à la médiathèque...

3 classes primaires et 3 artistes

- ★ **Les CP d'André Langard** travailleront autour des instruments de musique avec Guy Thévenon, Musiques Plurielles.
- ★ **Les CM1-CM2 de Francis Nicolas** travailleront sur un projet d'écriture « Les mondes fantastiques » avec Béatrice Bompas.
- ★ **Les CM1 de Saint Nicolas** travailleront autour du slam avec Arthur Ribo.

Ces projets ont pu être montés grâce à la participation financière des écoles, de la Ville de L'Homme et de l'Éducation nationale.

Les Avant l'après et les Après l'avant

- L'atelier théâtre de l'École de Musique et des lecteurs de la médiathèque travailleront également autour de 4 spectacles de la saison :**
- **Les Psychopompes** de la Compagnie Travelling Théâtre – le jeudi 6 novembre à 20 h 30
 - **Le Cabaret des Morts** de la Compagnie Halte – le dimanche 25 janvier à 17 h
 - **Tranchées** de la compagnie Zapoi – le dimanche 22 mars à 17 h
 - **A Plates Coutures** de la compagnie Nosferatu – le vendredi 13 mars à 20 h 30

- Afin de vous offrir des **lectures à voix haute théâtralisées** soit avant le spectacle, soit après le spectacle aux dates suivantes :
- ★ Mercredi 5 novembre à 18 h 30 (pour Psychopompes)
 - ★ Mercredi 28 janvier à 18 h 30 (pour le Cabaret des Morts)
 - ★ Mercredi 8 avril à 18 h 30 (pour Tranchées)
 - ★ Mercredi 20 mai à 18 h 30 (pour A Plates Coutures).

Nous vous attendons nombreux au cours de cette saison qui sera, sans nul doute, riche de partages et de nouvelles rencontres !

les mots croisés

de Jacqueline

Rentrée en automne

Horizontalement :

- 1** Un des mois de l'année / **2** Ota - Héros de cinéma
3 Saison / **4** Attache - Conjonction / **5** Ce n'en est pas une dans une locution familière / **6** Bordée d'eau - De couleurs diverses chez le peintre / **7** Ils sont ressortis après les vacances / **8** Plante sauvage - Héros sudiste aux USA

Verticalement :

- 1** Unique - Pas très loin / **2** Fait en... - Dansa de bas en haut
3 Représentante de commerce / **4** Doit être remise en ordre pour être correcte / **5** Habille sans bon sens - Table de boucher / **6** Personnalité chinoise - Se fait empiler par les petits / **7** Souvent l'appartement de l'étudiant l'est déjà / **8** Elle s'est effectuée dans différents établissements / **9** Vient de s'achever - Crochet de boucher

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									

SOLUTIONS

- Horizontale :** 1 Septembre - 2 Enleva - ET - 3 Automne - 4 Lace - Et - 5 Sinécure - 6 Ile - Tubes - 7 Cartables - 8 Ives - Lee
Verticale : 1 Seul - Ici - 2 En - Aslav - 3 Placière - 4 Teuen - 5 Evt - Etal - 6 Mao - Cube - 7 Meuble - 8 Rentrée - 9 Été - Esse

Travaux - Cadre de vie

Berges du Sier

Les entreprises ayant terminé les travaux d'aménagement extérieur de la salle Pian Di Sco et de la voie verte, c'est désormais aux équipes de la mairie d'apporter la touche finale.



À noter

Le brûlage à l'air libre est interdit

> Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme

des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules, mais aussi des composés cancérigènes comme les HAP (Hydrocarbures aromatiques polycycliques) et le benzène.

> Quels sont les déchets concernés par cette situation ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage,

de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

> Qui doit respecter cette interdiction ?

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des

déchets verts est concernée.

En cas de non-respect, une contravention de

450 €

peut être appliquée (article 131-13 du nouveau Code pénal)

COMPOST

Après le succès de l'opération compost en déchèterie qui s'est déroulée au printemps dans les 11 déchèteries du territoire, Saint-Etienne Métropole renouvelle l'opération

Du lundi 13 au vendredi 17 octobre à la déchèterie de Saint-Chamond :

Apportez vos déchets verts et repartez gratuitement avec du compost ! (jusqu'à 100 litres de compost par foyer).

PROPRETÉ-SÉCURITÉ-GESTES CITOYENS

Suite à la constatation d'une recrudescence d'incivilités sur la commune, une campagne d'information sera lancée en novembre.

- Incitation à déposer les papiers dans les poubelles.
- Les mégots ne font pas du bon terreau. Une action spécifique sera lancée avec le concours du service animation jeunesse.
- Une réflexion pour définir les actions à mettre en place pour lutter contre les nuisances des déjections canines.
- Une information spécifique sera faite auprès des personnes pour l'oubli de leurs bacs/poubelles sur le trottoir après la collecte.



Les bacs doivent être sortis entre 19 h le mardi et rentrés avant 12 h le jour de ramassage, le mercredi.

Il est interdit de les laisser sur le domaine public en dehors de ces périodes.

(PRÉVU PAR ARRÊTÉ MUNICIPAL ET RÉPRIMÉ PAR L'ARTICLE R 510-5 DU CODE PÉNAL). Passible d'une amende de 35 € par jour sur la voie publique.

Jeunesse

Nouvelles Activités Périscolaires

Depuis la récente rentrée scolaire, dans le cadre de l'application des nouveaux rythmes scolaires, les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) ont été mises en place sur la commune **les jeudis après-midi de 13 h 30 à 16 h 30.**

L'équipe d'animation se compose d'1 directrice diplômée BAFD, de 3 directeurs adjoints (un sur chaque lieu) diplômés de l'animation professionnelle et de 16 animateurs.

À la mi-septembre, 175 enfants participaient aux NAP ; les inscriptions sont toujours ouvertes, en voir les modalités sur le site internet de la commune.

Actuellement, les différentes activités sont les suivantes :

Toutes les infos sur

www.ville-horme.fr/Nouveaux-rythmes-educatifs-rentree.html

Jeux sportifs et jeux de ballon, autour du livre, autour de la vidéo, handball, jeux de société, badminton, art plastique, roller, motricité, expression corporelle et divers ateliers...

Premières réactions recueillies auprès des enfants :

Abdel : "ça évite de rester à la maison à rien faire ou rester à jouer aux jeux vidéo, j'ai même appris à sauter en roller"

Sarah : "j'aime bien comme ça on peut s'amuser au lieu d'avoir école"

Enie : "C'est bien, parce qu'on fait des choses qu'on n'a pas l'habitude de faire avec nos parents ou nos copains."

Nous rappelons que ces NAP sont :

- **Facultatifs** : les familles ont le choix soit de garder leurs enfants le jeudi après-midi, soit de les inscrire à ces nouvelles activités (pour des raisons d'organisation il est demandé aux familles de s'engager pour une période inter-vacances)

- **Gratuites** à L'Horme pour les familles : (ce qui n'est pas le cas sur de nombreuses autres communes) l'équipe municipale a fait le choix politique de la gratuité afin qu'elles profitent au plus grand nombre puisqu'elles sont destinées à favoriser l'éveil et le développement de l'enfant.

Bientôt 16 ans ?

Pensez au recensement, c'est obligatoire !

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement dans les délais facilite toutes les démarches !

Une fois recensé, le jeune pourra

s'inscrire, se-rejoindre et sans retard, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc.



Saint-Etienne Métropole

Recensement des bacs à ordures ménagères

Afin de mettre à jour la base de données informatique sur ses équipements de collecte, un recensement de l'ensemble des bacs d'ordures ménagères par **des agents de Saint-Etienne Métropole va débuter dans notre commune le 29 septembre.**

Afin de les reconnaître, nous vous précisons qu'ils sont tous équipés d'une veste de couleur noire avec le logo de Saint-Etienne Métropole et sont munis d'un document permettant leur identification.

Leur mission est de recueillir l'ensemble des caractéristiques

des bacs mis à disposition des usagers ainsi que les renseignements utiles à la maintenance de ces bacs.

Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil.

Loisirs

Téléthon 2014

La 6ème édition du téléthon l'hormois aura lieu le 7 décembre.

Voici le programme :

Le matin : Pian Disco / Berges du Gier

- * RV à la salle Pian Disco pour 6 ou 10 km de marche
- * Exposition de voitures, cyclo, motos
- * Match handisport de hand-ball de 10 h à 12 h avec intervention



de la chorale Brin d'air pendant la mi-temps
* Traditionnelle choucroute à Pian disco !

L'après midi : salle La Buire

* Pièce de théâtre jouée par L'AT-TROUP atelier théâtre du sou des écoles de la Talaudière

Puis cette belle journée de solidarité se terminera par une tombola !

www.afm-telethon.fr



Soccer vallée

Nouveau à L'Horme !

Soccer Vallée, implanté tout récemment sur le site Pasteur, connaît déjà un certain succès !

Horaires

Du lundi au jeudi 10 h-22 h. Le vendredi 10 h-23 h. Samedi/Dimanche 10 h-21 h.

Contact ↙

Contact@soccer_vallee.com

Réservation au 04 77 22 25 59

L'Horm'action 2014

La soirée des trophées L'Horm'action 2014 se déroulera à la salle de spectacles La Buire le vendredi 5 décembre à 19 heures.

Les associations sont d'ores et déjà invitées à préparer leur participation (photos et interview) ; une convocation leur sera adressée dès le mois d'octobre. Cette soirée sera placée sous le parrainage d'une sportive au palmarès international exceptionnel.

Nous rappelons que cette soirée est ouverte à tous les L'Hormois, réservez donc cette date.



Ouvrages en vente au C.E.R.P.I. aux prix de : 19 € et 9 € ↘

Contact :

27 rue François Gillet à Saint-Chamond. Tél 04 77 29 03 09.

Permanences les lundis après midi.

17 rue Langard à L'Horme. Tél 04 77 22 90 13. Permanences les

mardis matin.

www.cerpi-uac.org . Courriel : cerpi.uac.42@club-internet.fr

Patrimoine industriel

Le C.E.R.P.I. (Centre d'Etudes et de Recherches du Patrimoine Industriel) complète cette année ses publications avec 2 nouveaux ouvrages.

- Un ouvrage de 200 pages largement illustré et intitulé

1914/1918 - Saint-Chamond

Un grand arsenal pour la France

Il présente et explique quelles furent les fabrications militaires des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt pour la Grande Guerre.

- Un deuxième ouvrage de 56 pages sous forme de livret présente 21 planches de photos inédites des ateliers des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt et de la fabrication du fameux Char d'Assaut "Saint-Chamond". Fabriqué à 400 exemplaires, la première livraison de ce char eu lieu en 1917 sur le front de guerre.